**Règlement de l’école la fontaine**

**Horaires**8h25 - 12h 13h15 - 16h10 lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h25 -**11h45** **mercredi** **du CE1 au CM2**

La ponctualité est nécessaire et attendue de chacun, les retards récurrents seront notifiés sur le bulletin de période\*.

\*période : temps scolaire entre deux vacances ; l’année scolaire est constituée de 5 périodes.

**Circulation**

L’école se situe dans un corps de ferme. L’espace qui lui est dévolu comprend : les locaux (vestiaires et classes), la cour et la grande récréation (côté jardin) fermées. Les enfants doivent être accompagnés jusqu’au niveau du bureau de direction, où s’effectuent entrées et sorties. Il est strictement interdit aux enfants de circuler seuls en dehors de cet espace. **Les voitures se garent sur la place à l’extérieur de la cour**, en laissant libre l’espace du portail.

N.B. : prévoir les pneus hiver du 15 novembre au 15 mars !

**Politesse**La politesse du vocabulaire et des mœurs est requise de tous et envers tous.

**Tenue**

Tous les enfants portent une **blouse d’uniforme** de couleur bleu marine, leur prénom brodé sur la poitrine gauche d’une couleur au choix. Une **veste polaire** (sans manche) est recommandée.

Une paire de **bottes** reste à l’école pour les récréations.

|  |
| --- |
| Blouse d’écoleClaudePourquoi ?1.       Protéger les vêtements des enfants.2.       Apprendre à revêtir un vêtement de  travail.3.       Contribuer à créer un sentiment d’appartenance à un groupe.4.       Atténuer les différences vestimentaires.Caractéristiques :-          Col V / Mao-          Boutonnage devant-          Poignets élastiqués-          Accroche porte manteau-          Confortable-          Poches plaquées -          Personnalisée par la broderie du prénom en haut à gaucheCoût: environ 22€. Fabrication/fournisseur : [www.bobine.fr](http://www.bobine.fr) ou tout autre de votre choix |

**Repas du midi**

Possibilité d’apporter son repas chaud dans une **boîte thermos** (VALIRA 0.5 L recommandée). Tout le nécessaire pour déjeuner est à rapporter chaque jour dans un **petit sac isotherme** **par enfant** (type Décathlon 20x20x30cm). Les enfants déjeunent ensemble sous la surveillance d’un adulte.

**Ménage**

Le ménage de la classe et des lieux communs est en partie assuré par les enfants accompagnés d’un adulte.

**Absences**

Toute absence doit être signalée par téléphone (09.77.46.24.67) ou par mail (ecolelafontaine02@gmail.com) le plus tôt possible. Elles sont reportées dans le bulletin de notes périodique. **Les absences seront notifiées par les parents dans l’agenda sur la page prévue à cet effet, à présenter à l’enseignant au retour de l’élève.** Pas de vacances en dehors des périodes prévues à cet effet.

**Spiritualité**

Chacun est respecté dans sa foi ou sa non-foi. La catéchèse poursuit trois buts : guider les enfants au seuil d’une rencontre avec le Seigneur dont ils restent libres, nourrir l’être spirituel et former une culture chrétienne. Cette spiritualité chrétienne catholique se vit au fil de l’année liturgique à partir d’un temps de **catéchisme** hebdomadaire : parcours **« Viens, suis-moi » de l’Institut Notre Dame de Vie** (Venasque), de la mémorisation de la Parole de Dieu (Mimopédagogie de Marcel Jousse) et de célébrations. Ces temps sont obligatoires pour tous, au même titre que tout ce qui se vit à l’école ; ils font partie intégrante du projet pédagogique de l’école.

**Travail scolaire**

Le travail scolaire est essentiellement effectué à l’école, cependant l’enfant ne peut faire l’économie d’une révision du soir pour un fonctionnement efficace de la mémoire. Les **devoirs du soir sont consacrés à : la répétition** des leçons de la journée, **la lecture** à haute voix et accompagnée par un adulte, **la mémorisation** des tables de multiplication, de la conjugaison et des poésies. Il est bon que les parents interrogent leur(s) enfant(s) sur leur travail et leurs découvertes du jour afin de leur permettre de s’approprier les connaissances par la **reformulation.**

La l**ecture** reste un plaisir à partager quotidiennement tout au long du primaire: leur lire des histoires, les écouter lire ...

Les **cahiers du jour** et d’**évaluation** sont à **signer par les parents le WE**. C’est un moyen de suivre le travail et de l’accompagner si nécessaire, de féliciter et d’encourager.

**Agenda / carnet de liaison**

Il sert de lien entre l’école et la maison. Le **travail du soir** y est indiqué. Les parents le consultent régulièrement, peuvent s’en servir pour **communiquer** avec l’équipe pédagogique en écrivant dans l’encadré en bas à droite de la semaine. S’y trouvent toutes les **informations** émanant de l’école. Il sert de support au suivi des sanctions et de la consommation du matériel.

**Gratifications, notes et bulletins**

Le travail, les efforts, l’implication de l’élève sont récompensés par des **bon-points** générant des images ou cadeaux. Les évaluations hebdomadaires (cahier rouge) et les leçons d’éveil donnent lieu à des **notes** sur 10 à partir du CP. Ces notes sont reportées sur un **bulletin périodique** remis à chaque fin de période, elles sont assorties d’un commentaire de l’enseignant. Chaque trimestre les élèves reçoivent un « **bulletin intervenants** » rassemblant les remarques des enseignants de l’après-midi.

**Sanctions**

* Les notifications d’inconduite sont marquées par une croix datée dans une case du tableau prévu à cet effet dans l’agenda. Le motif de cette croix figure à la date dite dans l’agenda. Celle-ci est assortie d’une sanction ou d’un travail d’intérêt général.
* A la 4ème notification d’inconduite de la période : avertissement
* A la 8ème notification d’inconduite de la période : exclusion de la classe ou de l’école suivant les cas.

Si cela devait se reproduire sur plusieurs périodes, la réinscription de l’enfant pour l’année suivante serait compromise. Les renvois sont reportés sur le bulletin de période.

**Rencontres parents-enseignants**

Une **réunion d’information** en début d’année, deux **rencontres personnelles** parents-enseignant sont programmées et nécessaires. Un **rendez-vous** peut être pris à tout moment, à l’initiative d’un membre de l’équipe éducative ou d’un parent.

**Objets personnels**

Mis à part les jeux classiques de cour de récréation, tout objet personnel (y compris le téléphone portable) n’a pas sa place à l’école. Les enfants qui souhaitent apporter des jeux pour la récréation peuvent le faire après validation par leur enseignant ; ils doivent être prêts à les partager et à l’éventualité qu’ils soient abîmés. Ceux-ci ne doivent pas générer de conflits.

**Règlement financier**

Les frais de scolarités sont réglés par virement bancaire mensuel au 5 du mois (éventuellement annuel au 5 septembre). Une facture récapitulative et un échéancier vous sont remis à la rentrée.

**RIB :ASSOCIATION LA FONTAINE** 1 RUE DE L EGLISE 02220 CUIRY HOUSSE

Code Banque Code guichet Numéro de Compte Clé RIB

10206 02431 98389063338 01

Domiciliation : CREDIT AGRICOLE NORD EST

SOISSONS REPUBLIQUE

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1020 6024 3198 3890 6333 801

BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP802

 Juin 2015         Signatures des parents: